



ÉLECTRICITÉ



ÉCLAIRAGE PUBLIC



BORNES DE RECHARGE



ECONOMIES D'ÉNERGIES



CONTRÔLE



GROUPEMENTS D'ACHATS

Jeudi 26 mars 2026

Compte-rendu du Comité Syndical du 26 mars 2026



Syndicat Départemental d'Énergies de la Manche (SDEM50)
5 rue Célestin Gérard
50180 AGNEAUX
www.sdem50.fr

Présence

Les membres du comité syndical, régulièrement convoqués le 02 décembre 2025 par Monsieur le Président, se sont réunis le mercredi 10 décembre 2025, dans la salle Benjamin FRANKLIN du SDEM50 à Agneaux

Nombre de délégués : 66

Présents : 51 Votants : 51

N° secteur	DELEGUES					
	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
1	Sandrine	POULET	E	Fabienne	HELARY	
1	Valérie	NOUVEL		Véronique	CHAUVIN	
1	Coralie	ANGOT		Camille	CHRÉTIEN	
1	Hubert	GAZENDEL	P	Dominique	LECHAT	
1	Bernard	DECOENE	P	Alain	BABIN	
1	Mickaël	ROGER		Frédéric	PAYSANT	
1	Pierre	PROD'HOMME	P	Guy	ROULLAND	
1	Olivier	NOCQUET	P			
2	Jean-Paul	BRIONNE	P	Gilbert	DANIEL	P
2	Patrice	GARNIER	P	Philippe	RALLU	
2	Richard	HERPIN	P	Alain	ROUSSEL	
2	Serge	HEURTIER-GUÉGUEN	E	Odile	HESLOUIS	
2	Alban	ERACLAS	P	Rémy	PINSON	
2	Jean-Vital	HAMARD	E	Jacques	DUZERT	
				Olivier	PJANIC	
3	Isabelle	LE SAINT		Alain	CHARBONNEL	
3	Patrick	BOSQUET		Bernard	VIEL	
3	Jean-Charles	BOSSARD	E	Denis	LEBOUTEILLER	
3	Patrick	NIOBEY	P	Catherine	HERSENT	
3	Nelly	LELIÈVRE	P	Daniel	LÉCUREUIL	
3	Patricia	LECOMTE	P	Alexis	LAISNÉ	
3	Alain	BRIÈRE	P	Gaylord	NIOBEY	
3				Marc	HAMEAU	
4	Daniel	VESVAL	P	Michel	LHUILIER	
4	Pascal	RENOUF	P	Christian	MENARD	
4	Denis	HUBERT	P	Patrice	GUÉRIN	
5	Claude	HENNEQUIN	P	Béatrice	GOSELIN	
5	Jacky	VAYER	P	Yohann	LECHEVALIER	
5	Patrick	LEBOUTEILLER	P	Pascal	LANGLOIS	
5	Pascal	GERVAISE	P	Pascal	BARBET	
5	Hubert	GUILLOTTE	P	Harold	HOREL	
5	Daniel	LEFRANC		Hervé	AGNES	
5	Jacky	BIDOT		Philippe	D'ANTERROCHES	P
5	Laurent	HUET	P	Régis	BOUDIER	

6	Jean-Claude	BRAUD	P	Elisabeth	DEVI	
6	Pascal	LANGLOIS	P	Yolande	MARIE	
6	Louis	JANNIERE	P	François	CAPPELAERE	
6				Marius	LAVARDE	
6	Alain	LENESLEY	P	Patrice	LEPAGE	
6	Régis	LIÉGEARD	P	Jennifer	ÉNÉE	
6	Jean-Charles	ÉNOT	E			
6	Jacques	CIROU	P	Mélanie	THIÉBOT	
6	Roland	BOULANGER	P	Boris	LAISNEY	
6	Marie-Pierre	FAUVEL	P			
7	Roland	MARESCQ	P	Simone	EURAS	
7	Guy	PAREY	P	Quentin	GALLOIS	
7	Guy	CLOSET		Vianney	DU PENHOAT	
7	Alain	YVON	P	Dominique	SIMON	
8	Carles	DUPONT	P	Dominique	MESNIL	P
8	Hubert	LHONNEUR		Gilbert	LETERTRE	
8	Hubert	ÉNOT	P	Maxime	REGNAULT	
8	Lionnel	LEPOURRY	P	Sophie	CARDINE	
9	Jacques	LECOQ	P	Laure	LECLERC	
9	Gilbert	DOUCET	P	Françoise	BERTRAND	
9	Daniel	HOUYVET	P	Nicolas	POISSON	
9	Philippe	LE CLECH	E	Bertrand	OLIVERES	P
9	Christian	WALLON	P	Yves	ASSELINE	
10	Pierre	TOLLEMER	P	Robert	ROUCAN	
10	Auguste	LE BLOND	P	Patrick	JOURDAIN	
10	Alain	LECHEVALIER	P	Olivier	ROSE	
10	Bruno	SANSON	E	Allain	COSSÉ	
10	Georges	HELAOUIET	E	Jean-Yves	RIBET	
10	Gilbert	CHODORGE		Hubert	PATRIX	
11	Dominique	FLAMBARD	P	Marcel	EUSTACHE	
11	Christian	FAUDEMÉR	P	Sébastien	LANGLOIS	
11	Vincent	KRESSMANN	E	Gilbert	VILLETTE	
11	Fabrice	DESPREZ	P	Michel	ALIX	
11	Christophe	LELIÈVRE	P	Rémi	COUSIN	
11	Christiane	LAISNEY	P	Norbert	BABIN DE LIGNAC	

Agents du SDEM50 :

- ▶ Monsieur Pascal DEBOISLOREY, Directeur Général des Services
- ▶ Monsieur David PIEDAGNEL, Directeur Adjoint Technique
- ▶ Monsieur Lionel DINCUFF, Directeur Adjoint Administratif
- ▶ Monsieur John RAULT, Responsable du Pôle Commande Publique
- ▶ Madame Maud AUBRY, Assistante Assemblées

Le Comité Syndical est composé de 66 membres. Monsieur le Président constate le quorum par la présence de 51 élus présents membres et déclare la séance ouverte à 10h10.

Monsieur le Président remercie les élus présents qui font preuve de fidélité lors des instances du SDEM50.

Monsieur le Président fait part des excuses de délégués :

Mme POULET Sandrine ; M. HEURTIER-GUEGUEN Serge ; M. HAMARD Jean-Vital ; M. BOSSARD Jean-Charles ; M. ENOT Jean-Charles ; M. LE CLECH Philippe ; M. HELAOUET Georges ; M. SANSON Bruno ; M KRESSMAN Vincent.

Monsieur BRAUD informe d'une procuration qui a été donnée :

Monsieur Philippe LE CLECH (secteur 10) donne procuration à M. Daniel HOUYVET

Madame Christiane LAISNEY (secteur 11) est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Vie syndicale

- ▶ Approbation du compte-rendu du 10 décembre 2025
- ▶ Convention de rattachement - méthanisation de Chèvreville
- ▶ Convention de rattachement - méthanisation de La Haye Bellefond
- ▶ Convention de rattachement - méthanisation de Villechien
- ▶ Convention de rattachement – méthanisation de Sacey
- ▶ Convention de rattachement – méthanisation de Sainte Croix Hague
- ▶ Convention de rattachement – méthanisation de Fontenay Sur Mer
- ▶ Convention de mise à disposition de données géographiques à la gendarmerie nationale
- ▶ Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

2. Finances

- ▶ Compte de gestion 2025
- ▶ Compte administratif 2025
- ▶ Affectation des résultats 2025
- ▶ Budget supplémentaire 2026
- ▶ DM n°1

3. Conventions et marchés

- ▶ Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de bâtiments publics (Projet LE VAL SAINT-PERE et BARENTON)
- ▶ Convention de mise à disposition d'une plateforme d'échanges avec Enedis

4. Énergies

- ▶ Signature d'une convention ACTEE CHENE 6 avec la FNCCR et la commune de Saint Pair sur Mer

5. Éclairage public

- ▶ Transferts de compétence : La Lucerne d'Outremer, Montabot, Hauteville la Guichard et Saint Clair sur l'Elle

6. Informations diverses

Vie syndicale

1. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 10 décembre 2025

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

Monsieur BRAUD soumet aux membres du Bureau Syndical l'approbation du compte-rendu de la réunion du 10 décembre 2025 qui leur a été transmis avec leur convocation.

Délibération n°CS-2026-01 - Approbation du procès-verbal de la réunion du comité syndical du 10 décembre 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical :

- Approuve le procès-verbal de la séance du comité syndical en date du 10 décembre 2025.
- Décide de procéder à sa publication sur le site internet du syndicat conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

2. Convention de rattachement - méthanisation de Chèvreville

Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La première convention concerne la commune de Chèvreville. En effet, la SAS BELLIARD développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Chèvreville (commune déléguée de Grandparigny) et souhaite injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz de Parigny (commune déléguée de Grandparigny). La commune de Chèvreville ne dispose pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur son territoire.

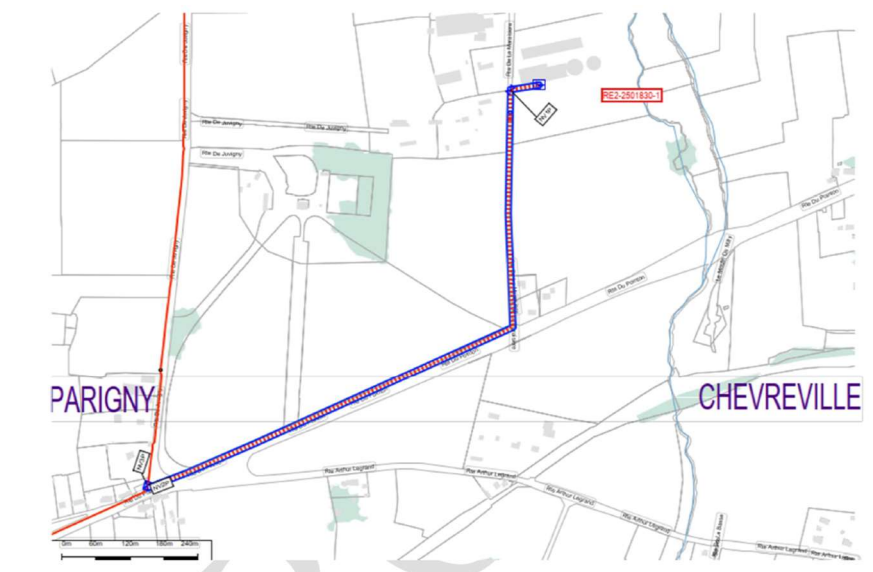
Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel seront rattachés ces conduites et ouvrages associés, est situé sur la commune de Parigny, qui a transféré sa compétence gaz au SDEM50.

Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Il est prévu d'inclure les canalisations et ouvrages suivants dans le périmètre des biens de la concession de Parigny.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Chèvreville : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 125 en MPB sur 1270 mètres
- ✓ Poste biométhane comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz.



Délibération n°CS-2026-02 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de CHEVREVILLE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et la commune de GRANDPARIGNY relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz.
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

3. Convention de rattachement - méthanisation de La Haye Bellefond

Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La seconde convention concerne la commune de La Haye Bellefond. La société « BIOENERGIE DU HAMEL VALOIS » développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de La Haye Bellefond et souhaite injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz de Tessy Sur Vire (commune déléguée de Tessy Bocage) en traversant les communes de Villebaudon et Moyon. Les communes de La Haye Bellefond et de Villebaudon ne disposent pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur leur territoire.

Le service public de distribution de gaz de la commune de Moyon (commune déléguée de Moyon Villages) a été concédé à GRDF par un traité en date du 01/01/2024 à l'issue d'une procédure d'appel d'offre conformément à l'article L. 2224-31 III du Code général des collectivités territoriales.

Afin de ne pas modifier l'équilibre du contrat de Moyon, M. DEBOISLOREY précise qu'il est envisagé d'inclure dans le périmètre des biens de la concession de Tessy Sur Vire les ouvrages implantés sur le territoire de Moyon.

La commune de Tessy Sur Vire a transféré sa compétence gaz au SDEM50. Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1er janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Villebaudon : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 950 mètres
- ✓ La Haye Bellefond : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 2800 mètres
- ✓ Un poste d'injection sur la commune de La Haye Bellefond (comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz)
- ✓ Moyon : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 6400 mètres et Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 125 MPB sur 20m

**Délibération n°CS-2026-03 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de LA HAYE BELLEFOND**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et les communes de LA HAYE BELLEFOND, VILLEBAUDON et MOYON relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz.
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

4. Convention de rattachement - méthanisation de Villechien

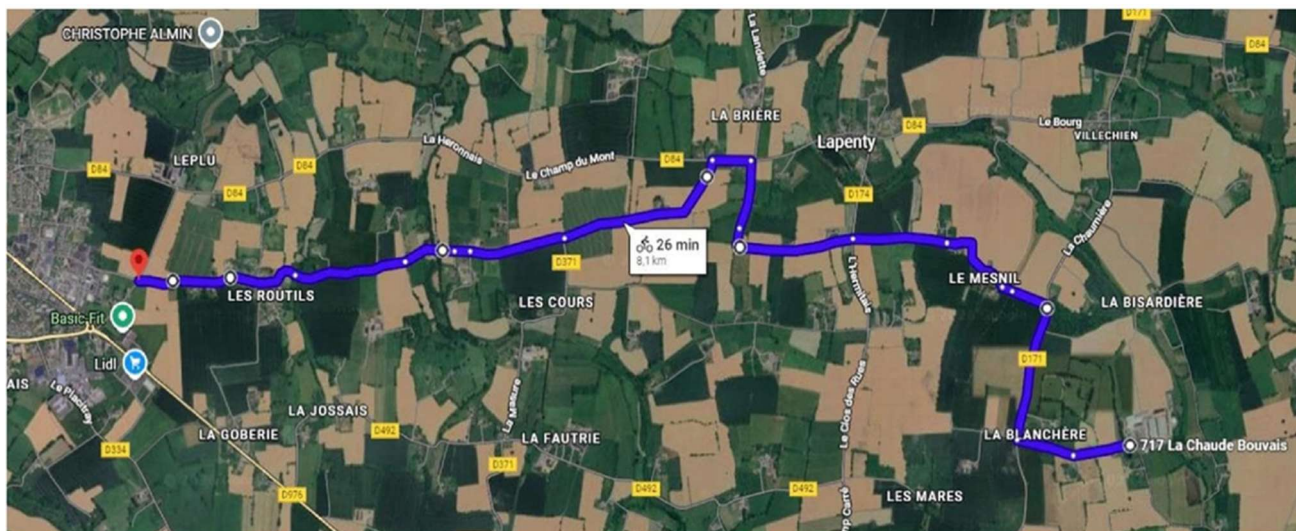
Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La convention suivante concerne la commune de Villechien. Le GAEC Lemonnier développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Villechien, commune déléguée de Mortain Bocage, et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz de Saint Hilaire du Harcouët en traversant la commune de Lapenty. Les communes de Villechien et de Lapenty ne disposent pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur leur territoire. Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel seront rattachés ces conduites et ouvrages associés, est situé sur la commune déléguée de Saint Hilaire du Harcouët qui a transféré sa compétence gaz au SDEM50. Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Il est prévu d'inclure les canalisations et ouvrages suivants dans le périmètre des biens de la concession de Saint Hilaire du Harcouët.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Lapenty : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 5080 mètres,
- ✓ Villechien : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 2120 mètres,
- ✓ Un poste d'injection sur la commune de Villechien (comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz).



Délibération n°CS-2026-04 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de VILLECHIEN

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et les communes de MORTAIN-BOCAGE et LAPENTY relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz.
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

5. Convention de rattachement - méthanisation de Sacey

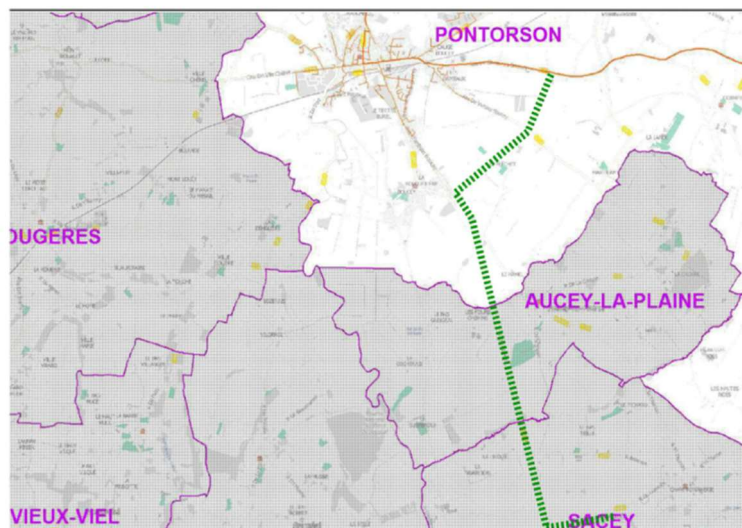
Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La convention suivante concerne la commune de Sacey. La SCEA DE L'ETANG développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Sacey et souhaite injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz de Pontorson en traversant la commune d'Aucey la Plaine. Les communes de Sacey et d'Aucey la Plaine ne disposent pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur leur territoire. Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel seront rattachés ces conduites et ouvrages associés, est situé sur la commune de Pontorson qui a transféré sa compétence gaz au SDEM50. Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1er janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Il est prévu d'inclure les canalisations et ouvrages suivants dans le périmètre des biens de la concession de Pontorson.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Aucey la Plaine : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 1500 mètres,
- ✓ Sacey : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 2000 mètres,
- ✓ Un poste d'injection sur la commune de Sacey (comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz).



Délibération n°CS-2026-05 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de SACEY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et les communes de SACEY et AUCEY-LA-PLAINE relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz.
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

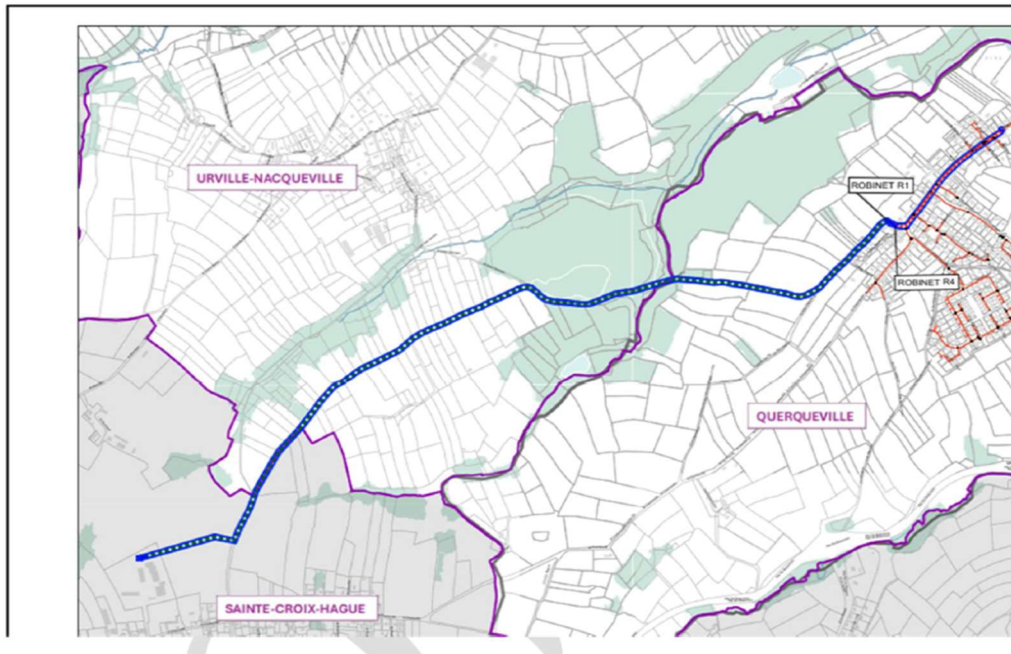
6. Convention de rattachement - méthanisation de Sainte Croix Hague

Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La SARL d'OZOUVILLE ENERGIE développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Sainte Croix Hague, commune déléguée de La Hague, et souhaite injecter le biométhane produit dans le réseau de distribution de gaz de Querqueville (Commune de Cherbourg en Cotentin) en traversant la commune déléguée d'Urville Nacqueville. La commune déléguée de Sainte Croix Hague ne dispose pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur son territoire. Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel seront rattachés ces conduites et ouvrages associés, est situé sur la commune de Querqueville. Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1er janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Sainte Croix Hague : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 125 en MPB sur 500 mètres
- ✓ Un poste d'injection sur la commune de Sainte Croix Hague (comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz).



Délibération n°CS-2026-06 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de SAINTE CROIX HAGUE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et la commune de CHERBOURG EN COTENTIN relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz.
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

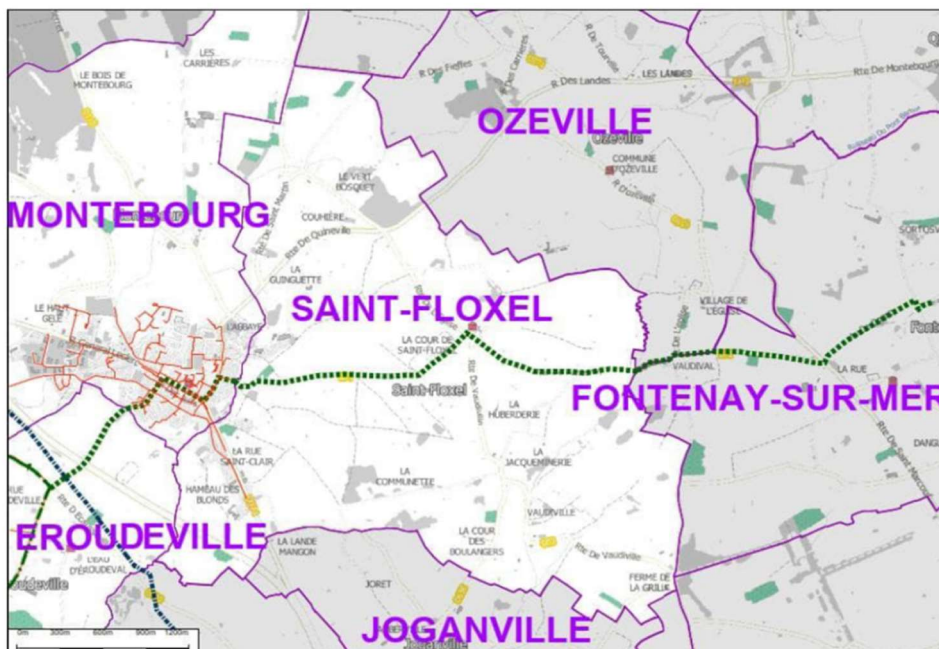
7. Convention de rattachement - méthanisation de Fontenay Sur Mer

Rapporteur : Monsieur Pascal DEBOISLOREY

La société SCEA DU BAS DE FONTENAY développe un projet d'unité de production de biométhane sur la commune de Fontenay Sur Mer et souhaite injecter le biométhane ainsi produit dans le réseau de distribution de gaz d'Eroudeville en traversant les communes de Saint Floxel et Montebourg. La commune déléguée de Fontenay Sur Mer ne dispose pas d'un service public de distribution de gaz naturel sur son territoire. Le réseau de distribution le plus pertinent, auquel seront rattachés ces conduites et ouvrages associés, est situé sur la commune de Eroudeville qui a transféré sa compétence gaz au SDEM50. Ce réseau a été concédé à GRDF par un traité de concession entré en vigueur en date du 1er janvier 2020 pour une durée de 30 ans.

Ouvrages de raccordement prévus :

- ✓ Fontenay Sur Mer : Canalisation en PE (Polyéthylène) de diamètre 160 en MPC sur 2323 mètres,
- ✓ Un poste d'injection sur la commune de Fontenay Sur Mer (comprenant le comptage, l'odorisation et le contrôle de la qualité du gaz).



Monsieur DANIEL demande une remise en état de la voirie après travaux concernant l'unité de Chèvreville. Monsieur DEBOISLOREY va faire remonter la demande auprès de GRDF.

Concernant les tracés présentés, il s'agit de prévisionnels qui devront être validés. Ils suivent en général les voiries existantes.

Messieurs JANNIERE et CIROU s'interrogent sur les coûts engendrés. Monsieur DEBOISLOREY précise que le producteur supporte 40% des travaux et le reste est supporté par GRDF (via le tarif d'utilisation des réseaux). Aucune contribution financière n'est demandée au SDEM50.

Monsieur BRAUD note un développement des unités de méthanisation. Le gaz produit est injecté dans les canalisations de distribution. Monsieur DEBOISLOREY précise qu'il existe des zonages : pour chaque zone sont étudiés le potentiel de biogaz qui peut être produit et le potentiel de consommation. Les montants d'investissement sont calculés. Un ratio, investissement / volume est présenté à la CRE (Commission de Régulation de L'Énergie) et cette dernière autorise ou non les raccordements.

En cas de nécessité de renvoyer le gaz dans le réseau de transport, des rebours sont installés. 7 sont prévus dans la Manche.

Concernant les recettes, les communes perçoivent une redevance d'occupation du domaine public. Monsieur DEBOISLOREY rappelle que dans le cadre de l'avenant signé en 2025 avec GRDF, il est prévu une majoration de la redevance de concession en fonction du nombre d'unités de méthanisation présentes sur le territoire de la concession d'un montant de 5 000

euros (la première année, puis 750 euros) si l'unité est construite sur une commune qui a transféré sa compétence au SDEM50 ou si l'unité injecte sur un réseau concédé au SDEM50.

La totalité des travaux engendrés par ces 6 unités de méthanisation représente 24 kilomètres de réseaux à construire.

Délibération n°CS-2026-07 - Convention de rattachement des ouvrages GRDF – Rattachement de canalisation – commune de FONTENAY

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- La passation d'une convention entre le SDEM50, GRDF et la commune de FONTENAY SUR MER relative au raccordement des ouvrages au réseau de distribution publique de Gaz
- M. Le Président à signer la convention de rattachement avec GRDF

8. Convention de mise à disposition de données géographiques à la Gendarmerie Nationale

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

La Gendarmerie Nationale souhaite accéder à la cartographie du réseau d'éclairage public géré par le SDEM50 afin d'optimiser les projets de déploiement de vidéo-protection. Une convention doit être conclue afin de donner accès, de façon sécurisée, à la base de données cartographique.

Le SDEM50 sera ainsi informé des projets en cours et pourra anticiper les éventuels aménagements à réaliser ainsi que de proposer la convention « Vidéo-protection » à la commune.

A titre expérimental, il est prévu de donner un accès aux horloges connectées situées sur la commune de Torigny-les-Villes, afin de pouvoir tester des allumages ponctuels et temporaires lors d'interventions de sécurité.

Monsieur DEBOISLOREY précise qu'une convention sera également signée avec la commune de Torigny-les-Villes.

Délibération n°CS-2026-08 - Convention de partenariat et de mise à disposition de données – gendarmerie nationale

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- M. Le Président à signer la convention de partenariat avec la Gendarmerie Nationale, ainsi que tout acte utile à l'exécution de cette convention

Délibération n°CS-2026-09 - Convention de partenariat et de mise à disposition de données relatives aux installations d'éclairage public avec la gendarmerie nationale et la commune de TORIGNY-LES-VILLES

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical autorise :

- M. Le Président à signer la convention de partenariat avec la Gendarmerie Nationale et la commune de TORIGNY-LES-VILLES ainsi que tout acte utile à son exécution.

Monsieur Laurent HUET (secteur 5) quitte la réunion.

9. Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

Monsieur BRAUD informe les membres du Comité Syndical d'un projet de loi de décentralisation qui présage d'un transfert des réseaux (gaz, eau, électricité, numérique) aux départements.

La FNCCR n'a pas tardé à réagir et considère que la mise en œuvre de cette proposition constituerait une impasse.

Premier argument : Juridiquement, les départements ne sont plus habilités à exercer la compétence distribution publique d'électricité et de gaz depuis 2004. Si 2 départements exercent actuellement la compétence d'AODE, c'est uniquement dans le cadre d'un dispositif dérogatoire datant de 1930.

Deuxième argument : si la compétence d'AODE est transférée aux départements, ce transfert risque d'entraîner une réduction des investissements sur la partie rurale de ces réseaux, ou bien une forte augmentation de la facture des consommateurs via le TURPE afin de maintenir un niveau d'investissement suffisant, à la hauteur des besoins eux-mêmes en très nette progression au vu des enjeux existants ;

Troisième argument : les grands syndicats d'énergie jouent un rôle majeur dans la mise en œuvre de la transition énergétique pour le compte de leurs membres, leur absence dans certains territoires se traduit généralement par un retard par rapport aux objectifs fixés dans ce domaine (rapport CRC).

Le SDEM50 a écrit aux parlementaires, rencontré les représentants du SERCE et de la FRTP, alerté le Président de l'AMF et de l'AMR.

Monsieur BRAUD donne lecture de la motion rédigée par la FNCCR.

Les membres du comité syndical décident :

- de valider la motion proposée par la FNCCR
- d'envoyer un courrier d'explication aux maires
- de demander aux adhérents du SDEM50 de délibérer sur cette motion

Délibération n°CS-2026-10 - Motion relative à la compétence « distribution publique d'électricité et de gaz »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le comité syndical décide d'approuver la motion proposée par la FNCCR (Fédération nationale des collectivités concédantes et régies) annexée à la présente délibération, réaffirmant la nécessité de maintenir l'organisation des

services publics de réseaux à l'échelon territorial le plus pertinent en termes d'efficacité, de proximité et de solidarité

Et autorise M. le Président à signer tout document en lien avec cette motion

Finances

10.Compte de gestion 2025

Rapporteur : Monsieur Olivier NOCQUET

Monsieur NOCQUET note Les comptes de gestion 2025 de monsieur le Payeur Départemental font apparaître les résultats de l'exercice 2025 tels qu'indiqués dans le tableau qui suit. Il doit être vérifié que ces résultats sont conformes à ceux figurant dans les comptes administratifs 2025 présentés et approuvés. Il s'agit de vérifier que les écritures comptables enregistrées dans les comptes de gestion sont concordantes avec celles des comptes administratifs.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

20500 - SDEM SYND DPTAL ENERGIE MANCHE

Exercice 2025

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-3 311 643,39		495 285,26		-2 816 358,13
Fonctionnement	33 206 142,78	7 283 082,65	5 356 545,44		31 279 605,57
TOTAL I	29 894 499,39	7 283 082,65	5 851 830,70		28 463 247,44
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
20501-SDEM PHOTOVOLTAIQUE					
Investissement	867,07		24 574,17		25 441,24
Fonctionnement	24 225,51	24 225,51	10 213,00		10 213,00
Sous-Total	25 092,58	24 225,51	34 787,17		35 654,24
20502-SDEM RESEAUX CHALEUR ET FROID					
Investissement	876 583,09		-1 887 206,68		-1 010 623,59
Fonctionnement	250 708,04		-2 133,05		248 574,99
Sous-Total	1 127 291,13		-1 889 339,73		-762 048,60
TOTAL III	1 152 383,71	24 225,51	-1 854 552,56		-726 394,36
TOTAL I + II + III	31 046 883,10	7 307 308,16	3 997 278,14		27 736 853,08

Délibération n°CS-2026-11 – Approbation du compte de gestion 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical approuve les comptes de gestion 2025 (budget principal et annexes) dressés par Monsieur le Payeur Départemental tel que présenté ci-dessus.

11. Compte administratif 2025

Rapporteur : Monsieur Olivier NOCQUET

BUDGET PRINCIPAL

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Cumulés
Dépenses Réelles	36 236 762,92	7 475 982,71	43 712 745,63
Mouvements d'ordre	642 046,84	3 418 471,45	4 060 518,29
TOTAL DEPENSES	36 878 809,76	10 894 454,16	47 773 263,92

Recettes Réelles	33 953 576,73	15 610 999,60	49 564 576,33
Mouvements d'ordre	3 420 518,29	640 000,00	4 060 518,29
TOTAL RECETTES	37 374 095,02	16 250 999,60	53 625 094,62
RESULTAT DE L'EXERCICE	495 285,26	5 356 545,44	5 851 830,70

Résultats antérieurs	-3 311 643,39	25 923 060,13	22 611 416,74
----------------------	---------------	---------------	---------------

RESULTAT DE CLÔTURE	-2 816 358,13	31 279 605,57	28 463 247,44
----------------------------	----------------------	----------------------	----------------------

L'exercice 2025 montre que le SDEM50 présente un résultat de fonctionnement de 5 356 545,44 € ainsi qu'un résultat de clôture cumulé de 28 463 247,44 €. Ces résultats permettent de couvrir 3,75 années de dépenses réelles de fonctionnement et 7,5 mois années de dépenses totales (investissement et fonctionnement). Par ailleurs, la capacité de désendettement qui permet de mesurer la dette de l'établissement par rapport à ses ressources s'élève à 0,38 ans alors que le réseau d'alerte du trésor se mobilise habituellement autour de 8 à 10 ans.

Analyse	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement courant	11 459 274,83	11 680 110,72	13 327 335,69	13 400 668,39	16 958 890,88	16 037 062,76	15 608 105,89
Dépenses de fonctionnement courant	4 243 964,57	4 821 478,07	5 214 105,78	5 953 345,80	6 541 096,44	8 535 411,65	7 288 254,60
Épargne de gestion	7 215 310,26	6 858 632,65	8 113 229,91	7 447 322,59	10 417 794,44	7 501 651,11	8 319 851,29
Résultats financiers	-752,27	-520,61	-11 124,88	-29 855,33	-21 372,46	-33 895,35	-25 454,07
Résultats exceptionnels	254 458,42	123 924,59	317 451,46	115 500,26	527 682,11	26 946,36	-159 380,33
Épargne brute	7 469 016,41	6 982 036,63	8 419 556,49	7 532 967,52	10 924 104,09	7 494 702,12	8 135 016,89
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	8 333,32	8 333,32	52 758,95	184 842,96	134 884,41	226 611,82	182 926,50
Épargne Disponible (Autofinancement net)	7 460 683,09	6 973 703,31	8 366 797,54	7 348 124,56	10 789 219,68	7 268 090,30	7 952 090,39
Taux d'épargne brute	66,07	60,52	62,39	56,61	63,41	47,00	52,44
Tx d'excédent brut de fonctionnement	65,46	60,12	61,63	56,49	62,43	47,14	53,64
Taux d'épargne nette	63,53	59,06	61,26	54,34	61,65	45,23	50,94
Taux de couverture : Epargne brute/Remboursement annuel en capital	89 628,34	83 784,57	15 958,54	4 075,33	8 098,86	3 307,29	4 447,15

Evolution des niveaux d'épargne



L'exercice 2025 est un exercice qui, au contraire des années précédentes, n'enregistre dans son compte de résultat aucune corrections ou évènements particuliers. En effet, l'ensemble des dépenses et recettes enregistrées représente un exercice « normal » d'exploitation. Il convient de souligner que les équipes du SDEM50 se sont appliquées à fiabiliser les comptes de résultat via les procédures rénovées de rattachement des charges et produits ainsi que la détermination précise de ses restes à réaliser afin d'améliorer la qualité des comptes de l'établissement.

L'épargne disponible s'établit à 7,9 millions d'euros et est en hausse au regard de l'exercice précédent. Cette évolution trouve son origine dans les différents mouvements de correction de l'exercice 2024 tant en dépenses qu'en recettes qui enregistraient notamment la liquidation de cinq trimestres de contrat d'entretien d'éclairage public et un reversement relatif au marché d'électricité.

Cette épargne est mobilisée pour financer les dépenses d'investissement.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	CA 2024	CA 2025	Ecart
011	Charges à caractère général	4 585 813,87	4 147 358,59	-438 455,28
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 487 463,27	2 756 976,52	269 513,25
014	Atténuations de produits	0,00	13 327,00	13 327,00
65	Autres charges de gestion courante	1 400 134,51	292 366,38	-1 107 768,13
66	Charges financières	33 895,35	25 454,07	-8 441,28
67	Charges spécifiques	5 815,58	162 274,04	156 458,46
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	62 000,00	78 226,11	16 226,11
023	Virement à la section d'investissement			0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 329 524,47	3 418 471,45	88 946,98

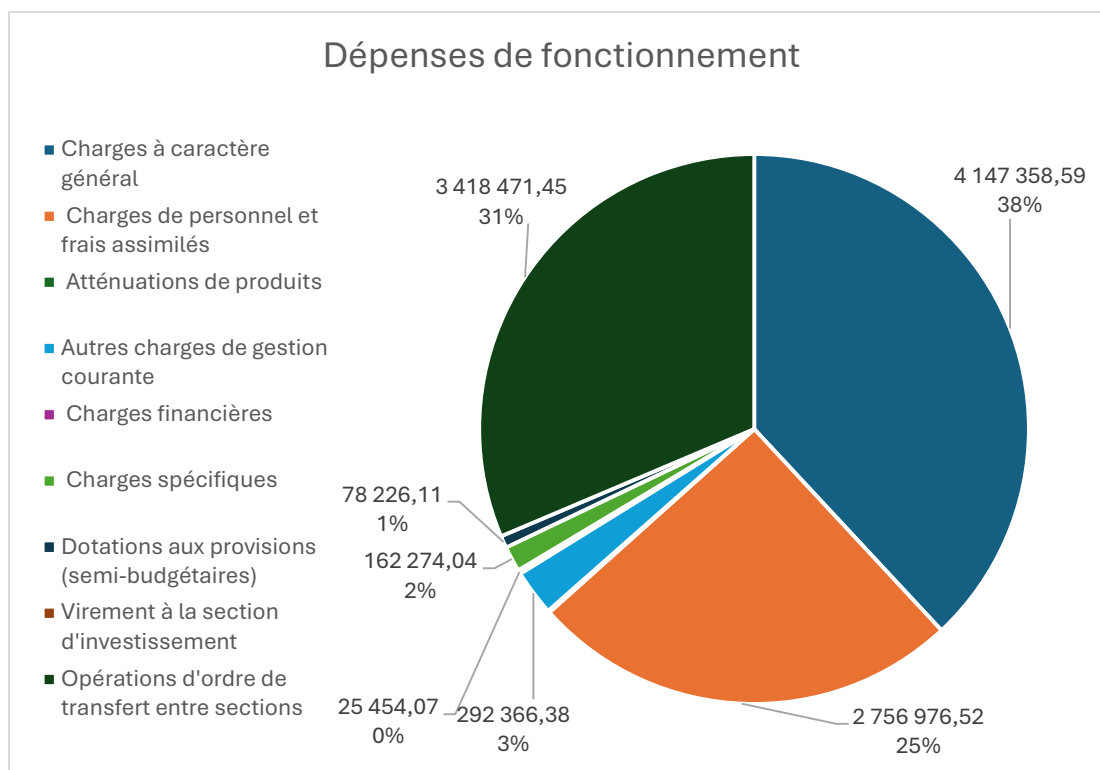
Total des dépenses de fonctionnement	11 904 647,05	10 894 454,16	-1 010 192,89
--------------------------------------	---------------	---------------	---------------

Les principales évolutions des dépenses de fonctionnement entre 2025 et 2024 s'expliquent comme suit :

Au chapitre 011 : L'exercice 2024 avait notamment enregistré cinq trimestres de charges relatives à l'entretien du réseau éclairage public et des bornes de recharges. Une fois ces éléments retraités (730 644 €), l'évolution réelle de ce chapitre est de 292 188 €.

Au chapitre 65, l'évolution importante à la baisse s'explique par le reversement en 2024 de la contribution du syndicat de 1 274 147,02 € à deux intercommunalités et ceci à la suite des arbitrages du SDEM50 sur les marchés d'électricité.

Structure des dépenses



« Charges à caractère général » 011 : 4 147 358,59 €

Achat et variation des stocks (60): 454 718,93 €

Il s'agit principalement des dépenses de fluides qui se présentent comme suit :

Fourniture d'électricité bornes de recharge	303 038,00€
Fourniture d'énergie locaux Siège	90 114,11€
Fourniture de carburant pour véhicules	32 248,00 €
Fourniture de petits équipements	29 318,82 €

Il convient de souligner qu'une facturation de gaz relative aux consommations de l'ancien siège a été rattachée à l'exercice 2025 pour 63 892,74€.

Services extérieurs (61) : 3 257 608,21€

Il s'agit principalement des dépenses suivantes :

Maintenance parc éclairage public	2 356 327,92 €
Maintenance parc bornes de recharge	210 542,63 €
Etude et recherche (Audits EP & CEP)	231 245,53 €
Maintenance parc logiciels (DSI)	158 271,77€
Contrats de prestations de services	101 906,00€
Maintenance parc automobiles	19 803,67€
Contrats d'assurance	78 571,81€

Autres services extérieures (62) : 430 304,45€

Il s'agit principalement des dépenses suivantes :

Cotisations F. N.C.C. R	63 725,04 €
Cotisation CDAS	14 033,59 €
Frais nettoyage des locaux	55 617,12 €
Prestations Astre	84 840,00 €
Contrôle concessions	41 361,40 €
Communication	35 011,61 €
Voyages et Déplacements	19 703,71 €
Fêtes et cérémonies	19 179,85 €

Impôts et taxes (63) : 4 583 €

Il s'agit principalement de la liquidation des taxes foncières dont une partie fait l'objet d'une refacturation au concessionnaire des réseaux électriques.

« Charges de personnel » 012 : 2 756 976,52 €

Les principales évolutions se déclinent comme suit :

- Contrats d'intérim auprès du Centre de Gestion ou des agences de travail temporaires (+35 000 €).
- Rémunération des titulaires dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité et des évolutions pour donner suite aux entretiens annuels (+20 000 €).
- Rémunérations des agents non-titulaires y compris des régimes indemnitaires (+107 000 €) : 9 recrutements en 2025 dont 8 non titulaires.
- Cotisations patronales liées aux recrutements : URSSAF (+42 000 €), Caisses de retraite (+33 000 € (augmentation du taux patronal CNRACL + 1%))
- Contrat d'assurance statutaire (+12 000 €)

Taux d'exécution

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	4 601 224,35	4 147 358,59	90,14%
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 764 590,00	2 756 976,52	99,72%
014	Atténuations de produits	50 000,00	13 327,00	
65	Autres charges de gestion courante	311 355,65	292 366,38	93,90%
66	Charges financières	25 509,00	25 454,07	99,78%
67	Charges spécifiques	173 000,00	162 274,04	93,80%
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	80000,00	78226,11	97,78%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>3 802 861,00</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>3 445 500,00</i>	<i>3 418 471,45</i>	<i>99,22%</i>

Total des dépenses de fonctionnement	15 254 040,00	10 894 454,16	S-Objet
---	----------------------	----------------------	----------------

Le taux d'exécution du chapitre 011 s'élève à 90,14%. Il convient de préciser que ce chapitre représente 55,4% des dépenses de fonctionnement. Ce taux d'exécution est moins élevé qu'en 2024 et s'explique notamment par :

- Le décalage de la livraison des véhicules loués qui devaient être livrés au dernier trimestre soit 22 000 €.
- La difficulté d'apprécier au 24 décembre, date de clôture des engagements de l'exercice, les prestations de dépannage des installations d'éclairage public soit 180 000€.
- Le décalage d'études qui auraient dû être réceptionnées sur le dernier trimestre pour 71 000€.

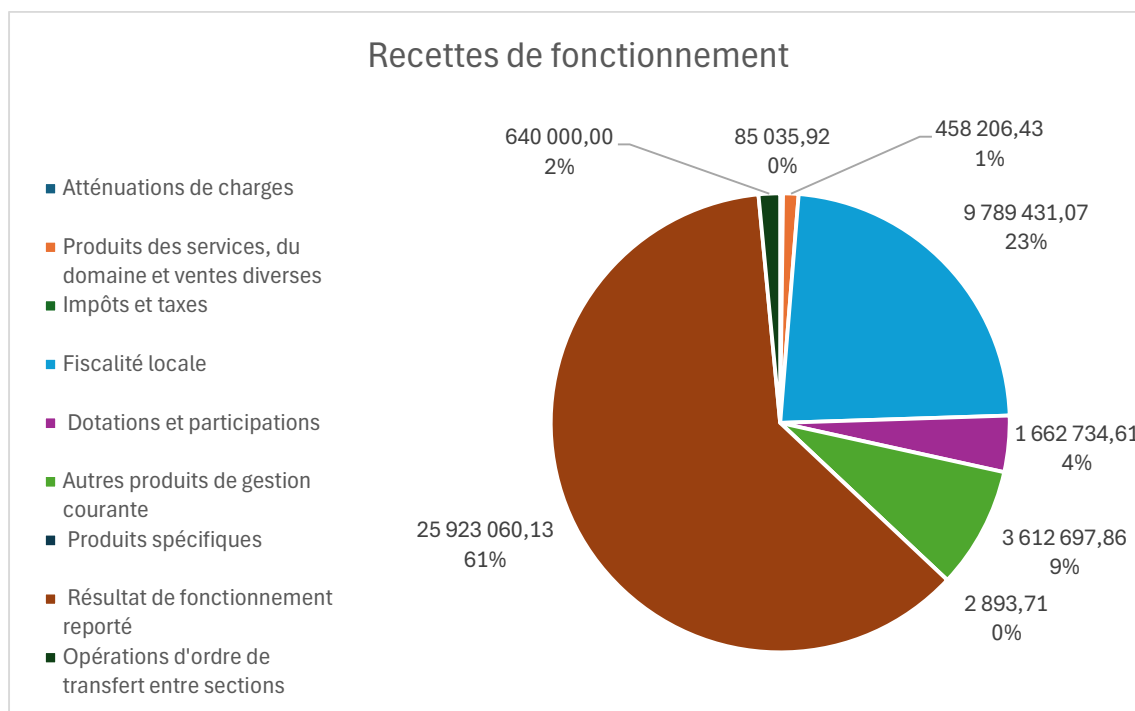
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	CA 2024	CA 2025	Ecart
013	Atténuations de charges	123 381,76	85 035,92	-38 345,84
70	Produits des services, du domaine et ventes d	492 033,93	458 206,43	-33 827,50
73	Impôts et taxes			
731	Fiscalité locale	9 369 907,37	9 789 431,07	419 523,70
74	Dotations et participations	1 735 316,60	1 662 734,61	-72 581,99
75	Autres produits de gestion courante	4 316 423,10	3 612 697,86	-703 725,24
77	Produits spécifiques	32 761,94	2 893,71	-29 868,23
002	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>28 383 689,43</i>	<i>25 923 060,13</i>	<i>-2 460 629,30</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>657 275,70</i>	<i>640 000,00</i>	<i>-17 275,70</i>

Total des recettes de fonctionnement	45 110 789,83	42 174 059,73	-2 936 730,10
---	----------------------	----------------------	----------------------

L'évolution des recettes est principalement marquée par une hausse sensible des recettes de l'accise en 2025. Cet écart s'explique par une réactualisation calculée sur l'inflation. Par

ailleurs, les autres produits de gestion courante subissent une baisse de 703 725,24 € qui s'explique par l'encaissement en 2024 du reversement exceptionnel sur la vente d'électricité.



Taux d'exécution

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	72 000,00	85 035,92	118,11%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	495 900,00	458 206,43	92,40%
73	Impôts et taxes	0,00		
731	Fiscalité locale	9 233 000,00	9 789 431,07	106,03%
74	Dotations et participations	1 964 945,65	1 662 734,61	84,62%
75	Autres produits de gestion courante	3 012 594,35	3 612 697,86	119,92%
77	Produits spécifiques	0,00	2 893,71	
002	Résultat de fonctionnement reporté	25 923 060,13	25 923 060,13	100,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 000,00	640 000,00	100,00%
	Total des recettes de fonctionnement	41 341 500,13	42 174 059,73	S-Objet

Le taux d'exécution des recettes réelles de fonctionnement s'élève à 105,63 % des prévisions budgétaires. Ceci montre une prévision prudente des recettes lors des travaux de préparation budgétaire.

Plus précisément, les recettes se déclinent comme suit :

- Produits des services (70) : 458 206,43 €

Il s'agit principalement des recettes issues de l'exploitation des infrastructures des bornes de recharge des véhicules électriques.

- Fiscalité locale (731) : 9 789 431,07 €

Il s'agit du produit de l'accise. Il convient de souligner que l'augmentation de la dotation est due à une actualisation financière de l'assiette notifiée après la décision modificative Numéro 2.

- Dotations et participations (74) : 1 662 734,61 €

Il s'agit principalement des recettes du FCTVA sur dépenses de fonctionnement pour 217 010.68 €, des participations des communes qui financent partiellement la maintenance de l'éclairage public pour 1 189 920.63 € mais aussi le conseil en énergie partagé pour 158 154,70 €.

- Autres produits de gestion courante (75) : 3 612 697,86€

Il s'agit principalement du produit des redevances de concession pour 3 298 949,84 €. Il convient de préciser qu'une fraction de la participation du concessionnaire à la mise en souterrain des réseaux (article 8 : 358 564,57 €) relève d'un produit sur exercice antérieur non prévu. Les participations communales et les remboursements de sinistres des installations d'éclairage public représentent 284 934,35 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	CA 2024	CA 2025	Ecart
20	Immobilisations incorporelles	46 594,36	83 318,77	36 724,41
204	Subventions d'équipement versées	0,00	157 687,21	157 687,21
21	Immobilisations corporelles	238 198,47	100 838,88	-137 359,59
23	Immobilisations en cours	28 686 209,12	33 497 770,36	4 811 561,24
	Total opérations d'équipements	28 971 001,95	33 839 615,22	4 868 613,27
13	Subventions d'investissement	21 922,32	521 053,76	499 131,44
16	Emprunts et dettes assimilées	226 611,82	182 926,50	-43 685,32
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
	Total dépenses financières	248 534,14	703 980,26	455 446,12
4581xx	Travaux pour le compte de tiers	964 198,75	1 693 167,44	728 968,69
	Total dépenses réelles d'investissement	30 183 734,84	36 236 762,92	6 053 028,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	657 275,70	640 000,00	-17 275,70
041	Opérations patrimoniales	53 117,44	2 046,84	-51 070,60
	Total dépenses d'ordre	710 393,14	642 046,84	-68 346,30
001	Solde d'exécution de la section d'investissement	5 389 556,44	3 311 643,39	-2 077 913,05
	Total dépenses d'investissement	36 283 684,42	40 190 453,15	3 906 768,73

L'évolution des dépenses d'équipement par rapport à l'exercice 2024 s'élève à 4 868 613.27 €. Cette évolution résulte principalement de l'augmentation de l'activité des services dont le détail sera précisé ci-dessous. Il convient de préciser que ce chapitre comprend les avances versées aux entreprises pour la somme de 1 952 640 €.

Les immobilisations en cours (Chapitre 23) se décomposent comme suit par nature de d'opérations :

Eclairage public en € :

Libellés des travaux	Montant 2024	Montant 2025	Ecart
EFFACEMENT EP COORDONNE	1 142 584,57	1 689 397,82	546 813,25
EXTENSION	681 616,18	1 390 477,00	708 860,82
NEUF	811 662,29	928 945,96	117 283,67
SECURISATION	952 137,68	323 266,64	-628 871,04
RENOVATION	3 517 978,38	3 846 509,28	328 530,90
Total	7 105 979,10	8 178 596,70	1 072 617,60

Travaux réseau distribution d'électricité en € :

Libellés des travaux	Montant 2024	Montant 2025	Ecart
EFFACEMENT	2 513 779,85	2 430 396,66	-83 383,19
EXTENSION	2 747 432,26	2 685 384,13	-62 048,13
INTEMPERIES	517 153,12	4 141 320,79	3 624 167,67
RENFORCEMENT	5 845 126,27	4 787 974,40	-1 057 151,87
SECURISATION	5 555 820,24	5 794 270,74	238 450,50
RESEAU TEL ORANGE	461 434,97	589 698,11	128 263,14
RESEAUX TEL SDEM	727 140,25	790 603,87	63 463,62
Total	18 367 886,96	21 219 648,70	2 851 761,74

Autres en €

Libellés des travaux	Montant 2024	Montant 2025	Ecart
BORNES DE RECHARGE	117 856,26	2 033 699,52	1 915 843,26
DIVERS	539 136,85	32 847,98	-506 288,87

Total	117 856,26	2 066 547,5	1409 554,39
--------------	-------------------	--------------------	--------------------

Opérations pour le compte de tiers (4581x) :

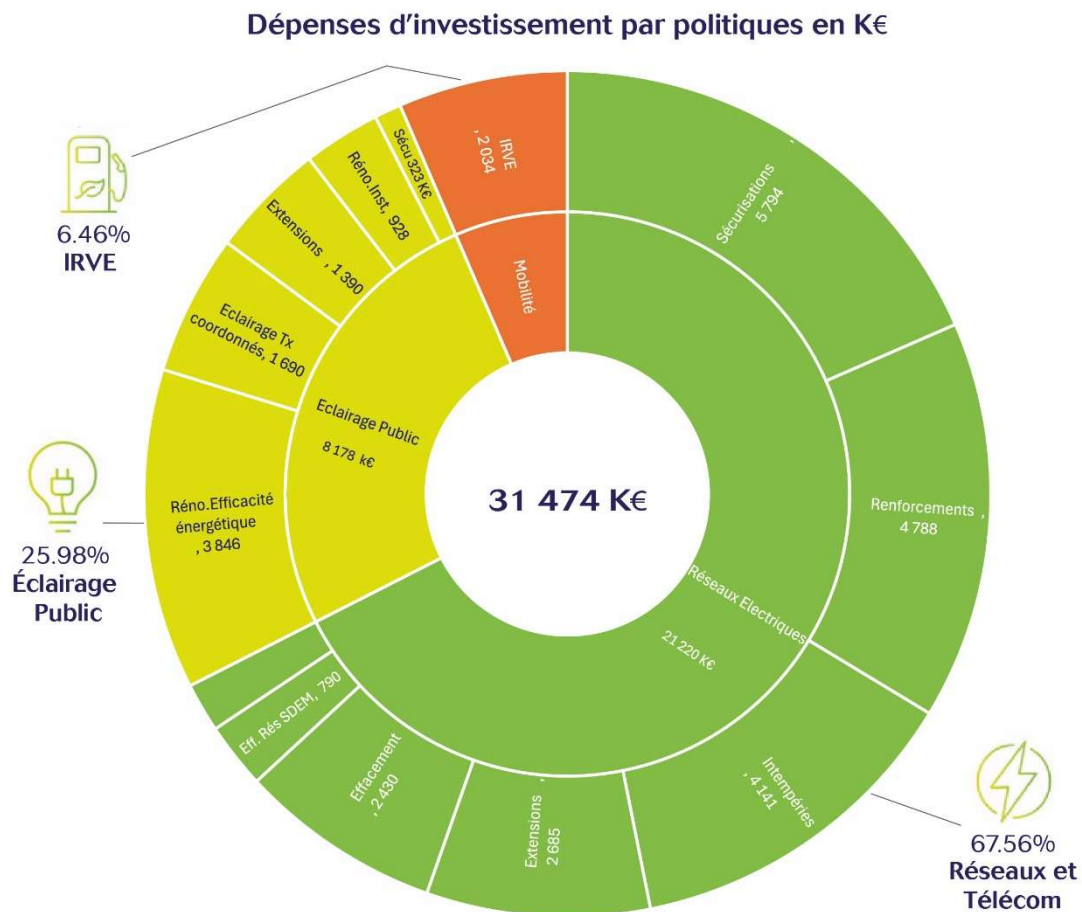
Libellés des opérations	Montants en Euros
4581157 - Travaux réseau ORANGE + DTMO	255 216,83
4581226 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE HAMBYE n°226	112 666,01
4581231 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE CARANTILLY n°231	112 618,40
4581233 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - SYND SCOL DE L'ELLE n°233	20 972,45
4581234 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ST MARTIN BONFOSSE n°234	2 088,00
4581236 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE GORGES n°236	1 044,00
4581238 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ST JAMES n°238	28 638,34
4581240 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ISIGNY LE BUAT n°240	20 958,15

4581241 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE LES MOITIERS D'ALLONNES n°241	4 541,84
4581242 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE PERIERS n°242	900,00
4581244 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE SIDEVILLE n°244	1 044,00
4581245 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE TERRE ET MARAIS n°245	125 521,39
4581246 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE VAL ST PERE n°246	6 107,51
4581247 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - MEDIATHEQUE / MAM LA HAYE n° 247	99 531,74
4581248 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE BOLLEVILLE	5 037,54
4581249 - CC COUTANCE MER ET BOCAGE	76 492,46
4581250 - AGGLO MONT SAINT MICHEL NORMANDIE	6 951,74
4581251 - CC COTE OUEST CENTRE MANCHE	1 977,88
4581252 - EPCI SAINT LO AGGLO	56 566,93
4581253 - CNE LESSAY n°253	3 978,38
4581254 - REMPLT CHAUDIERE - CNE Montsenelle	5 221,28
4581255 - REMPLT CHAUDIERE CNE Buais les Monts	4 657,10
4581256 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE DOMJEAN	1 620,00
4581257 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BREHAL	31 156,20
4581258 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE LES PIEUX	113 993,30
4581259 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE MARCHESIEUX	69 188,66
4581260 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE ST GEORGES DE ROUELLEY	37 742,99
4581261 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE PERIERS	93 537,60
4581262 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE MONTSENELLE	36 508,54
4581263 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BARENTON	110 432,41
4581264 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BRIX	83 699,89
4581265 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE LE VAL SAINT PERE	65 442,50
4581266 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BUAIS LES MONTS	18 618,13
4581267 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE GONNEVILLE LE THEIL	10 190,60
4581268 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE TORIGNY LES VILLES	68 304,65
TOTAL	1963167.44

Eléments volumétriques des activités :

- 27 bornes de recharges de véhicules électrique ont été mises en service au cours de l'exercice.
- Au titre de l'éclairage public :
49 377 points lumineux sont exploités dont 24540 sont équipés de LEDS
139 armoires électriques ont été équipées d'horloges astronomiques ou d'horloge connectées et 3012 points lumineux ont été rénovés.
- Au titre des travaux neufs :
129,46 Km de réseaux basse tension ont été déposés dont 97,54 Km de fils nus.
153,34 Km de réseaux basse tension ont été posés dont 106,94 en souterrain.
9,04 Km de réseau Haute tension A ont été posés dont 8,69Km en souterrain.
185 poteaux bois ont été déposés.

- Au titre de la rénovation énergétique des bâtiments communaux :
 12 opérations de maîtrise d'œuvre sont accompagnées par les services du SDEM50.
 65 collectivités sont accompagnées en conseil énergie partagée



Taux d'exécution

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Reste à réaliser	Crédits annulés	Tx Execution
20	Immobilisations incorporelles	210 587,76	83 318,77	23 444,28	103 824,71	50,70%
204	Subventions d'équipement versées	1 021 728,06	157 687,21	864 040,85	0,00	100,00%
21	Immobilisations corporelles	354 254,82	100 838,88	11 709,34	241 706,60	31,77%
23	Immobilisations en cours	44 929 785,17	33 497 770,36	8 693 351,76	2 738 663,05	93,90%
	Total opérations d'équipements	46 516 355,81	33 839 615,22	9 592 546,23	3 084 194,36	93,37%
13	Subventions d'investissement	521 150,00	521 053,76	0,00	96,24	99,98%
16	Emprunts et dettes assimilées	183 000,00	182 926,50	0,00	73,50	99,96%
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total dépenses financières	704 150,00	703 980,26	0,00	169,74	99,98%
4581xx	Travaux pour le compte de tiers	3 582 563,20	1 693 167,44	1 053 995,37	835 400,39	76,68%
	Total dépenses réelles d'investissement	50 803 069,01	36 236 762,92	10 646 541,60	3 919 764,49	92,28%

L'exercice 2025 montre un taux d'exécution des dépenses d'investissement de 94 %. Ce taux est en léger recul par rapport à l'exercice 2024. Il s'explique par la saturation de certains lots géographique des marchés de travaux.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	CA 2024	CA 2025	Ecart
13	Subventions d'investissement	19 038 218,41	20 341 168,46	1 302 950,05
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles			0,00
23	Immobilisations en cours	2 161 155,47	1 979 776,83	-181 378,64
	Total Recettes d'équipements	21 199 373,88	22 320 945,29	1 121 571,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 336 716,10	9 096 916,23	1 760 200,13
138	Autres subventions non transférables	556 594,38	894 102,72	337 508,34
1068	- Dont Affectation du Résultat	5 687 769,33	7 283 082,65	1 595 313,32
	Total Recettes Financières	7 893 310,48	9 991 018,95	2 097 708,47
4582xx	Travaux pour le compte de tiers	496 714,76	1 641 612,49	1 144 897,73
	Total Recettes Réelles	29 589 399,12	33 953 576,73	4 364 177,61
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales	53 117,44	2 046,84	-155 679,83
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 329 524,47	3 418 471,45	232 507,58

Total Recettes d'investissement	32 972 041,03	37 374 095,02	4 402 053,99
--	----------------------	----------------------	---------------------

L'évolution forte des recettes et notamment des subventions d'investissement s'explique par un travail continu de mise à jour des demandes de subventions ou de participations auprès des partenaires du SDEM50. Par ailleurs, de nouvelles dispositions de comptabilisation permettent désormais de régulariser en fin d'exercice les comptes relatifs aux travaux pour le compte de tiers et ceci quel que soit le degré d'avancement des travaux.

- Subventions d'investissement (13) : 20 341 168,46 €

Il s'agit d'une part des financements qui résultent de la Part Couverte par le Tarif et la préparation des raccordements reversés par Enedis pour 927 365,61 €, des subventions du Facé pour 10 964 978,11 €. Les participations des communes pour les travaux représentent 5 439 049,60 €. Les financements des fonds verts représentent 755 804,60 €.

- Immobilisations en cours (23) : 1 952 640€

Il s'agit du remboursement des avances effectué auprès des entreprises.

- Dotations, fonds divers et réserves (10) : 9 096 916,23 €

Ce chapitre enregistre le versement du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée pour 1 813 833,58 € et l'affectation du résultat de l'exercice 2024 pour 7 283 082,65 €.

Taux d'exécution

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Reste à réaliser	Crédits annulés	Tx Execution
13	Subventions d'investissement	33 817 505,17	20 341 168,46	8 143 291,78	5 333 044,93	84,23%
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	25 000,00	27 136,83	0,00	0,00	108,55%
	Total Recettes d'équipements	33 842 505,17	20 368 305,29	8 143 291,78	5 333 044,93	84,25%
10	Dotations, fonds divers et réserves	9 096 082,65	9 096 916,23	0,00	833,58	100,01%
1068	- Dont Affectation du Résultat	7 283 082,65	7 283 082,65	0,00	0,00	100,00%
138	Autres subventions non transférables	1 886 000,00	894 102,72	411 645,00	580 252,28	
	Total Recettes Financières	10 982 082,65	9 991 018,95	0,00	581 085,86	99,98%
4582xx	Travaux pour le compte de tiers	3 975 763,58	1 641 612,49	1 831 657,10	502 493,99	87,36%
	Total Recettes Réelles	48 800 351,40	32 000 936,73	9 974 948,88	6 416 624,78	86,02%

Le montant des crédits annulés au chapitre 13 résulte de la première mise à jour des recettes du Face. L'exercice 2026 devrait permettre de mieux apprécier le millésime des dotations antérieures à reporter.

Les restes à réaliser pour les opérations pour le compte de tiers soit 1 831 657,10€ représentent le montant des recettes attendues dans le cadre du marché de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux de performance énergétique.

- Opérations pour le compte de tiers (4582x) :

Libellés des opérations	Montants en Euros
4582226 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE HAMBYE n°226	158187,9
4582231 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE CARANTILLY n°231	9243
4582233 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - SYND SCOL DE L'ELLE n°233	20658,9
4582234 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ST MARTIN BONFOSSE n°234	5220
4582236 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE GORGES n°236	4338
4582238 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ST JAMES n°238	125429,54
4582240 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE ISIGNY LE BUAT n°240	149722,84
4582241 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE LES MOITIERS D'ALLONNES n°241	14092,37
4582242 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE PERIERS n°242	2250
4582244 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE SIDEVILLE n°244	1044
4582245 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE TERRE ET MARAIS n°245	50992,45
4582246 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE VAL ST PERE n°246	23383,96
4582247 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - MEDIATHEQUE / MAM LA HAYE n° 247	143198,63
4582248 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE BOLLEVILLE	17393,84
4582249 - CC COUTANCE MER ET BOCAGE	76492,47
4582250 - AGGLO MONT SAINT MICHEL NORMANDIE	6951,74
4582251 - CC COTE OUEST CENTRE MANCHE	1977,88
4582252 - EPCI SAINT LO AGGLO	56566,93
4582253 - CNE LESSAY n°253	4144,15
4582254 - REMPLT CHAUDIERE - CNE Montsenelle	19308,5
4582255 - REMPLT CHAUDIERE CNE Buais les Monts	18340,52
4582256 - REMPLT CHAUDIERE ECO NRJ - CNE DOMJEAN	4050
4582257 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BREHAL	31156,2
4582258 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE LES PIEUX	113993,3
4582259 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE MARCHESIEUX	69188,66
4582260 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE ST GEORGES DE ROUELLEY	37742,99
4582261 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE PERIERS	93537,6
4582262 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE MONTSENELLE	36508,54
4582263 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BARENTON	110432,41
4582264 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BRIX	83699,89
4582265 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE LE VAL SAINT PERE	65442,5
4582266 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE BUAIS LES MONTS	18618,13
4582267 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE GONNEVILLE LE THEIL	0
4582268 - DTMO RENOVATION ENERGETIQUE TORIGNY LES VILLES	68304,65
TOTAL	1 641 612,49

Budget annexe réseaux de chaleur

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement	Cumulés
Dépenses Réelles	2 579 866,90	405 213,36	2 985 080,26
Mouvements d'ordre	97 549,17	168 426,32	265 975,49
TOTAL DEPENSES	2 677 416,07	573 639,68	3 251 055,75

Recettes Réelles	621 783,07	473 957,46	1 095 740,53
Mouvements d'ordre	168 426,32	97 549,17	265 975,49
TOTAL RECETTES	790 209,39	571 506,63	1 361 716,02
RESULTAT DE L'EXERCICE	-1 887 206,68	-2 133,05	-1 889 339,73

Résultats antérieures	876 583,09	250 708,04	1 127 291,13
-----------------------	------------	------------	--------------

RESULTAT DE CLÔTURE	-1 010 623,59	248 574,99	-762 048,60
----------------------------	----------------------	-------------------	--------------------

Les résultats d'exercice du budget réseau de chaleur se déclinent comme suit :

En section de fonctionnement, le résultat montre que le cycle d'exploitation de ce budget présente en 2025 une légère perte de -2133,05 €.

En section d'investissement, le résultat déficitaire s'explique par les subventions en attente pour un montant de 2 674 452€.

Situation de l'autofinancement

Analyse	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Recettes de fonctionnement courant	0,00	0,20	11 032,19	24 372,31	104 909,98	288 260,64	462 594,09	473 025,86
Dépenses de fonctionnement courant (Hors travaux en régie)	0,00	2 063,59	7 729,30	24 757,80	79 067,11	172 797,24	322 469,51	401 056,94
Epargne de gestion	0,00	-2 063,39	3 302,89	-385,49	25 842,87	115 463,40	140 124,58	71 968,92
Résultats financiers	0,00	0,00	0,00	-2 295,57	-4 797,45	-3 662,74	-5 596,37	-4 156,42
Résultats exceptionnels	0,00	0,00	7 200,00	0,00	687,65	0,00	0,00	931,60
Epargne brute	0,00	-2 063,39	10 502,89	-2 681,06	21 733,07	111 800,66	134 528,21	68 744,10
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA. 16449)	0,00	0,00	0,00	10 683,90	28 760,42	23 566,75	38 838,91	30 971,82
Créances sur des collectivités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Epargne Disponible (Autofinancement net)	0,00	-2 063,39	10 502,89	-13 364,96	-7 027,35	88 233,91	95 689,30	37 772,28
Dépenses réelles d'investissement y compris travaux en régie	0,00	12 707,22	767 545,97	755 092,06	1 411 483,01	933 614,79	50 411,81	2 548 895,08
dont remboursement du 16449	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes réelles d'investissement	60 000,00	287 000,00	1 295 522,86	1 211,42	1 520 618,64	621 252,38	480 569,48	621 783,07
Besoin de financement	-60 000,00	-274 292,78	-527 976,89	753 880,64	-109 135,63	312 362,41	-430 157,67	1 927 112,01
Emprunts nouveaux	0,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du fonds de roulement (Hors cessions d'immo.)	60 000,00	272 229,39	538 479,78	-147 245,60	102 108,28	-224 128,50	525 846,97	-1 889 339,73
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Variation du Fond de roulement (Avec Cessions d'Immo)	60 000,00	272 229,39	538 479,78	-147 245,60	102 108,28	-224 128,50	525 846,97	-1 889 339,73
Résultat reporté de l'exercice N-1	0,00	60 000,00	332 229,39	870 709,17	723 463,57	825 572,66	601 444,16	1 127 291,13
Résultat de l'exercice N au 31/12 (Fond de roulement)	60 000,00	332 229,39	870 709,17	723 463,57	825 571,85	601 444,16	1 127 291,13	-762 048,60
Dette au 31 12	380 000,00	347 000,00	1 503 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capacité de désendettement	#DIV/0!	-168,17	143,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Endettement Net Bancaire	0,00	0,00	0,00	609 316,10	-28 760,42	-23 566,75	-38 838,91	-30 971,82
Endettement Net (bancaires et autres organismes)	60 000,00	287 000,00	1 156 000,00	609 316,10	791 239,58	-23 566,75	-38 838,91	-30 971,82
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles de fonctionnement	#DIV/0!	57 958,50	40 554,16	9 627,15	3 543,88	1 227,02	1 237,02	-677,02
Fonds de roulement en jours de dépenses réelles totales	#DIV/0!	8 097,23	404,31	328,50	195,00	191,00	972,46	-91,90

Compte tenu du niveau de fonds de roulement, la trésorerie du budget principal a soutenu celle du budget annexe à hauteur de 1 280 000€ dans l'attente du versement des subventions attendues. L'autofinancement net nécessite une attention particulière au regard d'une part des projets susceptibles d'être développés, mais aussi de la nécessité de procéder à terme au remboursement des avances faites par le budget principal.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	17 500,00	15 141,26	0,00	2 358,74
23	Immobilisations en cours	3 553 576,02	2 533 753,82	14 634,62	1 005 187,58
	Total opérations d'équipements	3 571 076,02	2 548 895,08	14 634,62	1 007 546,32
16	Emprunts et dettes assimilées	1 223 004,34	30 971,82	0,00	1 192 032,52
	Total des Dépenses financières	1 223 004,34	30 971,82	0,00	1 192 032,52
4581	4581001 DTMO Cne de Lessay	0,00	0	0	0,00
4581	4581002 DTMO Cne St Germain sur Ay	0,00	0	0	0,00
4581	4581003 DTMO Cne Juvigny les Vallées	0,00	0	0	0,00
	Total opérations pour le cpte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	107 880,00	97 549,17	0,00	10 330,83
	Total dépenses d'investissement de l'exercice	4 901 960,36	2 677 416,07	14 634,62	2 209 909,67

Les faits marquants :

Les travaux réalisés au cours de l'exercice ont permis de mettre en service dès le mois d'octobre 2025 trois nouveaux réseaux de chaleur qui se situent à la Haye-Pesnel, St Sauveur-village, Percy en Normandie.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	3 735 672,27	559 840,00	2 674 452,00	501 380,27
16	Emprunts et dettes assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Recettes d'équipements	3 735 672,27	559 840,00	2 674 452,00	501 380,27
4582	4582001 DTMO Cne de Lessay	27 015,00	0,00	0,00	27 015,00
4582	4582002 DTMO Cne St Germain sur Ay	20 300,00	20 348,20	0,00	0,00
4582	4582003 DTMO Cne Juvigny les Vallées	41 600,00	41 594,87	0,00	5,13
	Total opérations pour le cpte de tiers	88 915,00	61 943,07	0,00	27 020,13
	Total Recettes réelles	3 824 587,27	621 783,07	2 674 452,00	528 400,40
021	Virement de la section d'exploitation	31 763,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	169 027,00	168 426,32	0,00	
	Total des recettes d'ordre	200 790,00	168 426,32		
	Solde d'exécution positif reporté	876 583,09	876 583,09		
	Total des recettes d'investissement de l'exercice	4 901 960,36	1 666 792,48	2 674 452,00	528 400,40

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	396 800,00	323 421,62	81,51%
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00%
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00%
66	Charges financières	4 290,00	4 156,42	96,89%
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00%
022	Dépenses imprévues	15 000,00		0,00%
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	115 700,00	77 635,32	67,10%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>31 763,00</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>169 027,00</i>	<i>168 426,32</i>	<i>99,64%</i>

Total des dépenses de fonctionnement	732 580,00	573 639,68	S-Objet
---	-------------------	-------------------	----------------

Les dépenses se déclinent comme suit :

- Charges à caractère général (011) : 323 421,62 €

Les principales dépenses imputées se déclinent comme suit :

Libellés des dépenses	Montants en euros
Fourniture électricité -Gaz	109 125,79
Fournitures bois	183 967,09
Maintenance des chaufferies	20 05,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	430 000,00	473 025,37	110,01%
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00%
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00%
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,49	0,00%
77	Produits spécifiques	0,00	931,60	0,00%
78	Reprises sur Amortissement et provisions	5 600,00		
002	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>250 708,04</i>	<i>250 708,04</i>	<i>100,00%</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>107 880,00</i>	<i>97 549,17</i>	<i>90,42%</i>

Total des recettes de fonctionnement	794 188,04	822 214,67	S-Objet
---	-------------------	-------------------	----------------

Les recettes proviennent exclusivement de la vente de chaleur soit 473 025,37 €.

Il convient de souligner que ce budget a mis en œuvre pour l'exercice 2025 une comptabilité patrimoniale où désormais l'ensemble des installations sont en cours d'amortissement et où la politique de provisionnement couvre le financement des risques d'incidents techniques.

Budget Photovoltaïque

	Section d' Investissement	Section de Fonctionnement	Cumulés
Dépenses Réelles	31 821,70	17 481,00	49 302,70
Mouvements d'ordre	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES	31 821,70	17 481,00	49 302,70
Recettes Réelles	56 395,87	27 694,00	84 089,87
Mouvements d'ordre	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES	56 395,87	27 694,00	84 089,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	24 574,17	10 213,00	34 787,17
Résultats antérieurs	867,07	0,00	867,07
RESULTAT DE CLÔTURE	25 441,24	10 213,00	35 654,24

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Restes à réaliser	Crédits annulés
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	120 405,50	31 821,70	0,00	88 583,80
	Total opérations d'équipements	120 405,50	31 821,70	0,00	88 583,80
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>18 605,00</i>	<i>0,00</i>		
	Total dépenses d'investissement	139 010,50	31 821,70	0,00	88 583,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Restes à réaliser	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	32 170,36	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilés	104 282,92	0,00	0,00	104 282,92
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total Recettes d'équipements	104 282,92	32 170,36	0,00	104 282,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	24225,51	24 225,51		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	9 635,00	0,00		
001	<i>Solde d'exécution positif reporté</i>	867,07	867,07		
	Total Recettes d'investissement	139 010,50	57 262,94	0,00	81 747,56

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
011	Charges à caractère général	10 520,00	5 281,00	50,20%
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00%
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	550,00	0,00	0,00%
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00%
67	Charges spécifiques	12 200,00	12 200,00	100,00%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>

Total des dépenses de fonctionnement	23 270,00	17 481,00	S-Objet
---	------------------	------------------	----------------

RECETTES DE DE FONCTIONNEMENT

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget 2025 Crédits ouverts	CA 2025	Taux d'exécution
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes divers	5 000,00	15 775,55	315,51%
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	1 100,00	2 606,10	236,92%
77	Produits spécifiques	26 805,00	9312,35	34,74%
002	<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,00%</i>
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>

Total des recettes de fonctionnement	32 905,00	27 694,00	S-Objet
---	------------------	------------------	----------------

Le budget photovoltaïque n'a pas développé d'activités en 2025. Les dépenses de fonctionnement permettent l'entretien des équipements photovoltaïque de la station de Chausey. Les recettes de fonctionnement sont issues de la vente d'énergie des mêmes équipements.

Des travaux d'inventaire sont en cours afin de pouvoir déterminer avec exactitude les amortissements des installations.

Le Président Jean-Claude BRAUD se retire de l'assemblée au moment du débat et du vote. La présidence de séance est alors assurée par Monsieur Alain BRIERE, en sa qualité de 1^{er} vice-président. Le Compte Administratif est adopté à la majorité. Le Président revient dans la salle une fois le vote terminé, pour reprendre la direction de la séance pour les points suivants de l'ordre du jour.

Délibération n°CS-2026-12 – Approbation du compte administratif 2025

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical approuve les comptes administratifs 2025 du budget principal et des budgets annexes « Réseaux de chaleur et froid » et « Photovoltaïque » tels que présentés ci-dessus.

12. Affectation des résultats

Rapporteur : Monsieur Olivier NOCQUET

Budgets	001 RESULTAT CLOTURE INVESTISSEMENT 2025	SOLDE REPORTS 2026	BESOIN OU EXCEDENT DE FIN	RESULTAT FONCTIONNEMENT 2025	1068 AFFECTATION DU RESULTAT	002 REPORT DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT
BUDGET PRINCIPAL	- 2 816 358,13 €	- 259 947,72 €	- 3 076 305,85 €	31 279 605,57 €	3 207 000,85 €	28 072 604,72 €
BUDGET RESEAUX DE CHALEUR	- 1 010 623,59 €	2 659 817,38 €	1 649 193,79 €	248 574,99 €	- €	248 574,99 €
BUDGET PHOTOVOLTAÏQUE	25 441,24 €	- 32 031,00 €	- 6 589,76 €	10 213,00 €	6589,76 €	3623,24 €

Délibération n°CS-2026-13 – Affectation des résultats

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical adopte l'affectation des résultats 2025 tel que présenté ci-dessous et qui reprend :

- Le solde d'exécution de la section investissement qui est repris au chapitre 001
- Le besoin ou l'excédent de cette section d'investissement
- Le résultat de la section de fonctionnement qui, s'il est excédentaire, doit couvrir les éventuels besoins de financement de la fonction d'investissement
- La proposition d'affectation du résultat de fonctionnement repris par décision modificative au chapitre 002.

13. Budget supplémentaire

Rapporteur : Monsieur Olivier NOCQUET

Ce budget supplémentaire est consacré pour l'ensemble des budgets, d'une part à la reprise des résultats 2025 au sein de chaque section conformément à l'arrêté des comptes mais aussi à l'intégration des reports d'investissement en dépenses et recettes.

Pour le budget principal qui est en nomenclature M57, les opérations de cessions ne donnent lieu à des prévisions budgétaires qu'au chapitre 024, il convient ainsi de supprimer les crédits du 775. De plus, à la suite d'une erreur matérielle, la dotation du chapitre 23 du budget réseau de chaleur doit être conforté du montant des reports soit 629 500€.

Budget Principal

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget	Chapitres	Libellés des chapitres	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget
011	Charges à caractère général	4 295 485,00		4 295 485,00	013	Atténuations de charges	62 000,00		62 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 939 210,00		2 939 210,00	70	Produits des services, du domaine et ventes div	530 000,00		530 000,00
014	Atténuations de produits	21 000,00		21 000,00	73	Impôts et taxes			0,00
65	Autres charges de gestion courante	232 050,00		232 050,00	731	Fiscalité locale	9 788 500,00		9 788 500,00
66	Charges financières	24 400,00		24 400,00	74	Dotations et participations	1 757 200,00		1 757 200,00
67	Charges spécifiques	0,00		0,00	75	Autres produits de gestion courante	2 647 500,00		2 647 500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	60 000,00		60 000,00	77	Produits spécifiques	35 000,00	-35 000,00	0,00
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	7 572 145,00		7 572 145,00		Total des recettes réelles de fonctionnement	14 820 200,00	-35 000,00	14 785 200,00
023	Virement à la section d'investissement	3 148 055,00		3 148 055,00	002	Résultat de fonctionnement reporté		28 072 604,72	28 072 604,72
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 800 000,00		4 800 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000,00		700 000,00
	Total des dépenses d'ordre	7 948 055,00		7 948 055,00		Total des recettes d'ordre	700 000,00	28 072 604,72	28 772 604,72
	Total des dépenses de fonctionnement	15 520 200,00		15 520 200,00		Total des recettes de fonctionnement	15 520 200,00	28 037 604,72	43 557 804,72

Chapitres	Libellés des chapitres	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget	Chapitres	Libellés des chapitres	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget
20	Immobilisations incorporelles	443 000,00	23 444,28	466 444,28	13	Subventions d'investissement	24 340 000,00	8 143 291,78	32 483 291,78
204	Subventions d'équipement versées		864 040,85	864 040,85	16	Emprunts et dettes assimilés	130 695,00	-130 695,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	139 250,00	11 709,34	150 959,34	21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	31 276 000,00	8 693 351,76	39 969 351,76	23	Immobilisations en cours			
	Total opérations d'équipements	31 858 250,00	9 592 546,23	41 450 796,23		Total Recettes d'équipements	24 470 695,00	8 012 596,78	32 483 291,78
13	Subventions d'investissement	20 000,00		20 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 294 000,00	3 207 000,85	4 501 000,85
16	Emprunts et dettes assimilées	184 500,00		184 500,00	138	Autres subventions non transférables	1 050 000,00	411 645,00	1 461 645,00
26	Participations et créances rattachées	2 000 000,00		2 000 000,00	1608	- Dont Affectation du Résultat		3 207 000,85	3 207 000,85
27	Autres immobilisations financières			0,00		Total Recettes Financières	2 344 000,00	3 618 645,85	5 962 645,85
	Total dépenses financières	2 204 500,00		2 204 500,00	4582xx	Travaux pour le compte de tiers	700 000,00	1 831 657,10	2 531 657,10
4581xx	Travaux pour le compte de tiers	700 000,00	1 053 995,37	1 753 995,37		Total Recettes Réelles	27 514 695,00	13 462 899,73	40 977 594,73
	Total dépenses réelles d'investissement	34 762 750,00	10 646 541,60	45 409 291,60	021	Virement de la section de fonctionnement	3 148 055,00		3 148 055,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000,00		700 000,00	041	Opérations patrimoniales	900 000,00		900 000,00
041	Opérations patrimoniales	900 000,00		900 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 800 000,00		4 800 000,00
	Total dépenses d'ordre	1 600 000,00		1 600 000,00		Total recettes d'ordre	8 848 055,00		8 848 055,00
001	Solde d'exécution de la section d'investissement		2 816 358,13	0,00		Total Recettes d'investissement	36 362 750,00	13 462 899,73	49 825 649,73
	Total dépenses d'investissement	36 362 750,00	13 462 899,73	49 825 649,73					

Budget Réseaux de chaleur

CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles	Total budget	CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles	Total budget
011	Charges à caractère général	519 960,00 €		519 960,00 €	013	Atténuations de charges			
012	Charges de pers. et frais ass.				70	Prids des sct., du dom. et vent.	558 000,00 €		558 000,00 €
014	Atténuations de produits				73	Impôts et taxes			
65	Autres charges de gestion cour.				731	Fiscalité locale			
66	Charges financières	3 890,00 €		3 890,00 €	74	Dotations et participations	39 050,00 €		39 050,00 €
67	Charges spécifiques				75	Autres prod. de gestion cour.			
68	Dot. aux prov. (semi-budget.)	38 000,00 €		38 000,00 €	77	Produits spécifiques			
	Total dép. réelles de fonct.	561 850,00 €		561 850,00 €	78	Reprises sur amort. et provi.	39 000,00 €		39 000,00 €
023	Virement à la section d'invest.					Total rec. Réelles de fonct.	636 050,00 €	- €	636 050,00 €
042	Op. d'ordre de trans. entre sect.	286 200,00 €		286 200,00 €	002	Rt de fonctionnement reporté	- €	248 574,99 €	248 574,99 €
	Total dépenses d'ordre	286 200,00 €	- €	286 200,00 €	042	Opérations d'ordre	212 000,00 €		212 000,00 €
	Total des dépenses de fonct.	848 050,00 €	- €	848 050,00 €		Total recettes d'ordre	212 000,00 €	248 574,99 €	460 574,99 €
						Total des recettes de fonct.	848 050,00 €	248 574,99 €	1 096 624,99 €

CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles et reports	Total budget	CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles et reports	Total budget
20	Immobilisations incorporelles				13	Subventions d'investissement		2 674 452,00 €	2 674 452,00 €
204	Subv. d'équipement versées				16	Emprunts et dettes assimilés			
21	Immobilisations corporelles				21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	15 000,00 €	644 134,62 €	659 134,62 €	23	Immobilisations en cours			
	Total opérations d'équipements	15 000,00 €	644 134,62 €	659 134,62 €		Total Recettes d'équipements	- €	2 674 452,00 €	2 674 452,00 €
13	Subventions d'investissement				10	Dot., fonds divers et réserves			
16	Emprunts et dettes assimilées	31 310,00 €	- €	31 310,00 €	138	Autres subv. non transférables			
26	Parti. et créances rattachées				1068	- Dont Affectation du Résultat			
27	Autres immo. financières					Total Recettes Financières	- €	- €	- €
	Total dépenses financières	31 310,00 €	- €	31 310,00 €		Total Recettes Réelles	- €	2 674 452,00 €	2 674 452,00 €
	Total dépenses réelles d'invest.	46 310,00 €	644 134,62 €	690 444,62 €	021	Virement de la section de fonct.			
040	Opérations d'ordre	212 000,00 €	- €	212 000,00 €	Opé. D'ordre de transf. Entre sect.	286 000,00 €	- €	286 000,00 €	
041	Opérations patrimoniales				040	Opérations patrimoniales			
	Total dépenses d'ordre	212 000,00 €	- €	212 000,00 €		Total recettes d'ordre	286 000,00 €	1 649 193,79 €	286 000,00 €
001	Solde d'exéc. de la Section d'inv.				001	Solde d'exécution positif reporté		1 649 193,79 €	
	Total dépenses d'investissement	258 310,00 €	644 134,62 €	902 444,62 €		Total Recettes d'investissement	286 000,00 €	2 674 452,00 €	2 960 452,00 €

Budget Photovoltaïque

CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles	Total budget	CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles	Total budget
011	Charges à caractère général	5 300,00 €		5 300,00 €	013	Atténuations de charges			
012	Char. de personnel et frais assimilés				70	Prids des services, du domaine et ventes	5 300,00 €		5 300,00 €
014	Atténuations de produits				73	Impôts et taxes			
65	Autres charges de gestion courante				731	Fiscalité locale			
66	Charges financières				74	Dotations et participations			
67	Charges spécifiques				75	Autres produits de gestion courante			
68	Dot. aux provi. (semi-budgetaires)				77	Produits spécifiques	20 000,00 €		20 000,00 €
	Total dépenses réelles de fonct.	5 300,00 €		5 300,00 €		Total recettes réelles de fonct.	25 300,00 €	- €	25 300,00 €
023	Virement à la section d'investissement				002	Rt de fonctionnement reporté		10 213,00 €	10 213,00 €
042	Opér. d'ordre de trans. entre sections	20 000,00 €		20 000,00 €	042	Opérations d'ordre			
	Total dépenses d'ordre	20 000,00 €	- €	20 000,00 €		Total recettes d'ordre	- €	10 213,00 €	10 213,00 €
	Total des dépenses de fonct.	25 300,00 €	- €	25 300,00 €		Total des recettes de fonctionnement	25 300,00 €	10 213,00 €	35 513,00 €

CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles et reports	Total budget	CH	Libellés des chapitres	BP 2026	Propositions nouvelles et reports	Total budget
20	Immobilisations incorporelles				13	Subventions d'investissement			
204	Subventions d'équipement versées				16	Emprunts et dettes assimilés			
21	Immobilisations corporelles				21	Immobilisations corporelles			
23	Immobilisations en cours	6 000,00 €	32 031,00 €	38 031,00 €	23	Immobilisations en cours			
	Total opérations d'équipements	6 000,00 €	32 031,00 €	38 031,00 €		Total Recettes d'équipements	- €	- €	- €
13	Subventions d'investissement				10	Dotations, fonds divers et réserves		6 589,76 €	6 589,76 €
16	Emprunts et dettes assimilées				138	Autres subventions non transférables			
	Total dépenses financières	- €	- €	- €	1068	- Dont Affectation du Résultat		6 589,76 €	6 589,76 €
	Total dépenses réelles d'invest.	6 000,00 €	32 031,00 €	38 031,00 €		Total Recettes Financières	- €	6 589,76 €	6 589,76 €
040	Opérations d'ordre					Total Recettes Réelles d'invest.	- €	6 589,76 €	6 589,76 €
041	Opérations patrimoniales				021	Virement de la section de fonct.			
	Total dépenses d'ordre	- €	- €	- €	Opé. d'ordre de transfert entre sections	20 000,00 €	- €	20 000,00 €	
001	Solde d'exécution de la Section d'inv.				041	Opérations patrimoniales			
	Total dépenses d'investissement	6 000,00 €	32 031,00 €	38 031,00 €		Total recettes d'ordre	20 000,00 €	- €	20 000,00 €
					001	Solde d'exécution positif reporté		25 441,24 €	25 441,24 €
						Total Recettes d'investissement	20 000,00 €	32 031,00 €	52 031,00 €

Délibération n°CS-2026-14 – Budget supplémentaire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical adopte le budget supplémentaire du budget principal et des budgets annexes tels que présentés ci-avant.

14. Décision Modificative n°1

Rapporteur : Monsieur Olivier NOCQUET

Cette proposition de décision modificative concerne exclusivement les budgets annexes tenues sous la nomenclature budgétaire et comptable M4. Une évolution réglementaire postérieure au vote des budgets primitifs 2026 conduit à effectuer des ajustements mineurs d'imputations comptables.

Il s'agit d'une décision modificative a vocation technique non intégrable aux mouvements du budget supplémentaire.

Budget Réseau de chaleur					
Chapitre	Libellés chapitre	Imputations	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	777 (2025)	212 000,00 €	-212 000,00 €	00,00 €
		747 (2026)	0,00	+212 000,00 €	212 000,00 €
Total des recettes de fonctionnement			212 000,00 €	0,00 €	212 000,00 €

Budget Photovoltaïque											
Chapitre	Libellé chapitre	Imputations	Budget primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget	Chapitre	Libellés chapitre	Imputations	Budget Primitif 2026	Propositions nouvelles	Total Budget
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	675 (2025)	20 000,00 €	-20 000,00 €	0,00 €	77	Produits spécifiques	775 (2025)	20 000,00 €	-20 000,00 €	00,00 €
		657 (2026)	0,00 €	+ 20 000,00 €	20 000,00 €	75	Autres prod. de gestion cou.	757 (2026)	00,00 €	+20 000,00 €	20 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement			20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €	Total recettes de fonctionnement			20 000,00 €	0,00 €	20 000,00 €

Délibération n°CS-2026-15 – Décision modificative n°1

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical décide d'adopter la décision modificative n°1 des budgets annexes photovoltaïques et réseau de chaleur telle que présentée ci-dessus.

Conventions et marchés

15.Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de bâtiments publics

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

Monsieur BRAUD rappelle la genèse du marché de maîtrise d'œuvre impacté par cet avenant. Ainsi, un accord-cadre multi-attributaires de maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique de bâtiments publics a été notifié en octobre 2024 à 12 groupements titulaires.

Deux projets de rénovation sont impactés par la liquidation judiciaire du cabinet de maîtrise d'œuvre mandataire :

- Le projet de rénovation du groupe scolaire de LE VAL SAINT-PERE : cabinet ATELIER DE LA VIRE (Vire)
- Le projet de rénovation de salle polyvalente et du gymnase de BARENTON : cabinet ROYER Architectes (Valognes)

Les clauses du contrat prévoient qu'en cas de défaillance du mandataire, les autres membres du groupement sont tenus de lui désigner un remplaçant. Les membres de chaque groupement ont assuré les services du SDEM50 de leur volonté de désigner un mandataire parmi les co-traitants initiaux.

Un avenant viendra donc modifier la composition de chaque groupement en précisant la nouvelle entité désignée mandataire et la répartition des honoraires.

Monsieur Olivier NOCQUET ne prend pas part au vote.

Délibération n°CS-2026-16 – Avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans des bâtiments communaux (n°2024-PI-02) – PROJETS DE BARENTON et LE VAL SAINT PERE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical décide de conclure un avenant n°2 au marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans des bâtiments communaux (n°2024-PI-02) avec les mandataires des groupements d'entreprises des projets de BARENTON et LE VAL SAINT PERE pour la modification du marché selon les modalités suivantes :

- Mise à jour de la composition des groupements d'entreprises concernés et de la répartition des missions de maîtrise d'œuvre entre chaque membre du groupement ;

Autorise M. le Président à signer les avenants avec chaque mandataire de groupement d'entreprises et tout acte utile à leur notification aux titulaires du marché susvisé.

16. Convention de mise à disposition d'une plateforme d'échanges avec ENEDIS

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

La présente convention a pour objet de définir le cadre juridique, technique et financier dans lequel ENEDIS met à disposition du SDEM 50 l'application « E-Plans ». C'est une plateforme de dématérialisation des échanges relatifs à l'établissement de nouveaux ouvrages de distribution publique d'électricité et de partage entre le SDEM50, ses prestataires travaux et ENEDIS.

L'usage de l'application « e-Plans » est accordé au SDEM 50 à titre gratuit en contrepartie de l'avantage que représente cette application en termes d'efficacité des échanges pour ENEDIS

La convention proposée est identique à celle validée en décembre 2024 et est prévue pour une durée d'un an.

Délibération n°CS-2026-17 – Convention relative à la mise à disposition et l'utilisation d'une plateforme d'échange dématérialisée « e-plans » – Convention annexe au contrat de concession électricité

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical autorise M. le Président à signer la nouvelle convention annexe au contrat de concession relative à la mise à disposition et l'utilisation d'une plateforme d'échange dématérialisée « e-plans » ainsi que tout acte utile à son exécution.

ENERGIES

17. Signature de la convention ACTEE CHENE 6 avec Saint Pair sur Mer

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

La ville de SAINT-PAIR-SUR-MER a décidé de candidater seule au programme ACTEE CHENE 6 en vue d'élaborer un diagnostic Chauffage Ventilation Climatisation et une opération de maîtrise d'œuvre sur la salle polyvalente Michel Fraboulet ainsi qu'une étude de faisabilité sur le Groupe scolaire Anne Frank.

Pour pouvoir valider leur candidature en respectant les conditions de mutualisation, ACTEE a rappelé à la commune que le coordinateur départemental de ce programme est le SDEM50,

Ainsi la commune accepte de signer la convention ACTEE CHENE 6 en partenariat avec le SDEM50,

Pour rappel la collectivité n'est plus engagée dans une démarche CEP depuis fin 2024,

L'accompagnement du SDEM 50 se résumera donc à cette signature.

Délibération n°CS-2026-18 – Programme ACTEE (Action des Collectivités Territoriales pour l'efficacité énergétique) dénommé Fonds « Chêne 6 » pour l'élaboration d'un diagnostic Chauffage Ventilation Climatisation et une opération de maîtrise d'œuvre sur la salle polyvalente ainsi qu'une étude de faisabilité sur le Groupe scolaire

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical autorise M. le Président à signer la convention ACTEE « Chêne 6 » permettant à la commune de SAINT-PAIR-SUR-MER de bénéficier du programme ACTEE CHENE 6 mis en œuvre par la FNCCR.

ECLAIRAGE PUBLIC

18. Transfert de compétence

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude BRAUD

Par délibération du conseil municipal, les communes suivantes ont décidé du transfert de la compétence éclairage public au SDEM50 :

Commune	Nombre de point lumineux
LA LUCERNE D'OUTREMER	133
MONTABOT	20
HAUTEVILLE LA GUICHARD	50
SAINT CLAIR SUR L'ELLE	190

Conformément à l'article 5.2 des statuts du SDEM50, tout transfert d'une compétence intervient par délibérations concordantes de l'organe délibérant du membre concerné et de l'organe délibérant du syndicat.

Après ces transferts, le nombre de points lumineux géré par le SDEM50 sera de 50 356.

Délibération n°CS-2026-19 – Convention relative à la mise à disposition et l'utilisation d'une plateforme d'échange dématérialisée « e-plans » – Convention annexe au contrat de concession électricité

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le comité syndical décide d'accepter à compter du 1^{er} juillet 2026, le transfert de la compétence « Eclairage Public » au SDEM50 des communes de LA LUCERNE D'OUTREMER, de MONTABOT, de HAUTEVILLE LA GUICHARD, de SAINT CLAIR SUR L'ELLE ;

D'autoriser M. Le Président à signer les conventions de transfert de compétence avec les communes précitées.

INFORMATIONS DIVERSES

Le prochain comité syndical se tiendra le mercredi 20 mai à 10h00.

Les réunions de secteurs débuteront le 26 mai 2026.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12h15.

Le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 10 décembre 2025 a été arrêté lors de la séance du 26 mars 2026 après approbation des élus.

LE PRESIDENT DE SEANCE
Jean-Claude BRAUD

LA SECRETAIRE DE SEANCE
Christiane LAISNEY